

TIZI-OUZOU

Mise en vente de véhicules saisis

Des citoyens, au nombre de 11, victimes des trafiquants de véhicules qu'ils ont identifiés et signalés aux services de sécurité, se plaignent dans une lettre au président de la République de la mise en vente, les 10 et 11 de ce mois, au niveau du parc de la Cotitex de Draâ Ben Khedda, de leurs véhicules avant que la justice ne statue sur l'affaire. Ils ont, disent-ils, acquis les véhicules dans les marchés publics, auprès de S. Mohamed et K. Mokrane connus, grâce à eux, des services de sécurité, avec des documents officiels des douanes, notamment le 846, et des récépissés réglementaires nécessaires à l'obtention des cartes grises.

Ce qui atteste, d'après eux, de leur bonne foi et de la régularité des achats effectués auprès de personnes notoirement connues sur les marchés ; seulement, ils ne pouvaient pas savoir qu'ils s'adonnaient à un vaste trafic avec des complications administratives prouvées, déclarent-ils.

Ils se demandent donc, après avoir été arnaqués par des truands identifiés mais qui courent toujours, quel est leur tort dans l'affaire ? Où est la protection due par l'Etat aux citoyens ? Comment ose-t-on procéder à la vente avant jugement, s'ils doivent, en plus de l'escoquerie dont ils ont été victimes, être spoliés par l'administration et condamnés

en dernier lieu par la justice ?

On nous refuse, expliquent-ils, de déposer plainte, de nous constituer partie civile et même en association des victimes laissant un avant-goût d'un procès individuel dont l'issue ne fait aucun doute d'autant que "l'ordonnance fixant la vente de nos véhicules aux enchères publiques ne nous a pas été notifiée", soulignent-ils quelque peu soupçonneux. Victimes de prédateurs, ils pensaient pouvoir compter sur les services de l'Etat censés protéger les personnes et les biens. Ils se

retrouvent coincés dans l'enfer de l'administration bureaucratique inhumaine et la justice qui tarde à juger l'affaire.

En attendant, nos droits et notre dignité de citoyens honnêtes sont mis à rude épreuve ; nos petites économies englouties dans ces véhicules risquent d'être perdues pour de bon par le fait accompli qui se prépare avec en sus des peines et des amendes aggravantes. 120 véhicules seraient dans le même cas dans une vaste affaire dévoilée par la police judiciaire de Tizi Ouzou portant sur 500 véhicules,

objets d'un faux dédouanement. 11 trafiquants sur 20 concernés avaient été arrêtés en juillet 2004 pour usage de faux documents, notamment le 846 et D3V des douanes et les récépissés de cartes grises causant à l'Etat un préjudice financier évalué à 3 milliards de centimes pour les 500 véhicules en question faisant partie d'un trafic plus vaste de 3 000 véhicules à l'échelle du territoire national ; aucune wilaya ne serait épargnée par les prédateurs jouissant de complicités administratives.

B. T.

NOUVEAU LYCEE DES AGHRIBS

Bel édifice mais...

Le lycée des Aghribs, malgré ses six années d'existence, un âge relativement court pour une structure d'une telle envergure, reste tributaire des humeurs de Dame Nature.

La moindre perturbation météorologique affecte le bon déroulement des cours, souvent les salles prennent l'allure de piscine où il est quasiment impossible pour l'administration et le corps enseignant d'assurer un travail dans des conditions optimales.

S'il est vrai que les dernières intempéries peuvent avoir raison de la solidité du plus moderne des édifices, encore que des écoles de la commune plus vieillottes

n'ont pas été touchées, il en est de même pour les autres journées dont l'indice pluviométrique est quelque peu élevé mais surtout accompagné de rafales de vent.

Indéniablement son architecture offre un aspect très plaisant et accueillant quoique l'on peut toujours émettre une réserve sur la hauteur des murs bordant les balcons, ou ce qui sert de rampe à balustras, qui est à des centimètres au-dessous d'un seuil pouvant prémunir les élèves dans d'éventuels mouvements bousculade. Mais dans la localité, les fins connaisseurs de la météo locale s'étonnent de son implantation dans un couloir de vents très forts donnant

l'apparence d'un géant aux bras ouverts vers ces courants éoliens causant ces inondations répétitives.

En effet, sa construction en "U" s'offre sans réserve à cette force de la nature au lieu de lui tourner le dos, dès lors, il ne faut plus s'étonner des dégâts occasionnés ou des désagréments au moment des déplacements d'une salle à une autre. En somme, c'est un lieu de villégiature pour les torrides journées d'été, en attendant la volonté de tout le personnel qui logne une meilleure réussite au bac, fera oublier aux élèves cet épisode, et qui sait ? Cela les stimulera peut-être davantage.

F. B.

AIT-AISSA MIMOUN

Les élus dénoncent l'absence de prévoyance

Par l'absence de prévoyance, notamment le non-curage des fossés et des ouvrages busés et, en dépit de l'alerte déclenchée par le wali par télex mettant en garde les APC contre d'importantes précipitations pluviométriques et chutes de neige, cette commune déshéritée, à quelques encablures au nord-est du chef-lieu de wilaya, aurait subi des dégâts et des inondations importants, selon les élus locaux du FFS qui parlent, dans une déclaration adressée à notre bureau, de consternation et de désolation sur l'ensemble du territoire de la commune, à savoir glissements de terrain, obstructions des routes, débordements des fossés, tout en

remerciant Dieu qu'il n'y ait pas eu de dégâts corporels, reprochant à l'APC, au-delà de l'imprévoyance, l'absence de réaction consistant à mettre en place une cellule de crise, à se déplacer sur les lieux pour constater les dégâts et prendre les mesures urgentes qui s'imposent.

Les dernières pluies, poursuivent-ils, ont montré la fragilité de nos villages face aux intempéries et la passivité de certains responsables. Ils citent dans ce cas l'école Ali Oudiai, qui faute d'avoir été protégée à temps conformément au télex du wali n° 15622/42 et daté du 10 mars, a été presque dévastée. Les auteurs de la déclaration se demandent sur quel compte

pourraient être mises cette indifférence et cette négligence de ceux qui "sont payés pour prévoir ce genre de cataclysmes et préserver la vie des citoyens".

Sans le bénévolat des citoyens de beaucoup de villages, la commune serait totalement sinistrée, affirment les rédacteurs de la déclaration, signalant que les réseaux d'assainissement n'ont pas fait l'objet d'une étude compte tenu du contexte géographique de la région. Le ruissellement des eaux pluviales charriant débris et gravats, qui ont inondé les classes et les logements de fonction, la cantine scolaire d'une autre école, celle de Tala Illilane, ont mis à nu les failles des services concer-

nés. Une grande rivière a pris naissance subitement au milieu de cet établissement scolaire faute pour l'APC d'avoir pris en considération les risques signalés par les élus FFS en pleine assemblée et au cours des visites effectuées sur le terrain en présence des services techniques, indiquent les intéressés qui attirent l'attention sur les risques d'aggravation de la situation sachant, d'après eux, que les canalisations de la rivière se situent sous les constructions scolaires, qu'un mur de clôture a cédé sous la poussée des eaux en furie, envahissant également le cimetière des choudaha et d'autres habitations en contre-bas de l'école.

B. T.

BLIDA

Découverte macabre d'un homme assassiné par balle

Le cadavre d'un homme âgé de 39 ans, répondant aux initiales B. A., a été découvert, vendredi dernier à Sidi-El-Kebir, localité située à 3 kilomètres à l'est de Blida.

C'est suite à une plainte déposée par la sœur de la victime que les éléments de la police ont déclenché une enquête qui a abouti à la découverte du corps de la victime. Celle-ci, qui n'a plus revu son frère et en même temps son voisin depuis quelques jours, a alerté la police.

Transportée à la morgue de l'hôpital Frantz-Fanon par la Protection civile, la dépouille mortelle a été examinée par un médecin légiste qui a établi que la victime a été tuée avec une arme à feu puisque des balles ont été retrouvées au niveau du cou et de l'abdomen. Toutefois, la date de la mort de B. A. n'a pas encore été déterminée. L'enquête se poursuit pour faire toute la lumière sur cette mort mystérieuse.

Notons enfin que la victime était mariée et père de deux enfants.

M. B.

MEDEA

Projet de réalisation d'un complexe historique de la Wilaya IV

Un complexe historique de la Wilaya IV sera réalisé prochainement au niveau du nouveau pôle urbain de la ville de Médéa, a-t-on appris de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP).

Ce complexe, premier du genre dans la région, lieu de mémoire érigé en hommage aux 9 300 martyrs de la Wilaya IV historique, tombés au champ d'honneur, "servira à la préservation du patrimoine historique relatif à l'épopée de la Guerre de libération nationale et à la diffusion de ce précieux legs auprès du public, notamment les jeunes".

Ce projet, encore au stade de l'étude, est un élément d'un important plan d'aménagement projeté au niveau du nouveau pôle urbain de Médéa qui s'étend sur une superficie de 8 325 m².

Le complexe, dont l'entrée sera dominée par un imposant mémorial, abritera une salle de conférences d'une capacité de 300 places, un musée, des salles de conservation des manuscrits historiques, des unités de recherches et de documentation, une bibliothèque et des salles d'exposition.

La réalisation de ce complexe sera intégrée dans un ensemble d'aménagements prévus englobant un grand théâtre de plein air, en forme d'arène, et d'une cité culturelle et de loisirs constituée de plusieurs structures d'animation et de divertissement.

APS